

ADRESSE DE FACTURATION		ADRESSE DE LIVRAISON				REFERENCE	
						FI231692	
						PAGE DATE COLIS	
						1 - 1 24/07/23 2	
DETAILS LIVRAISON						FEDERAL EXPRESS 24HR	
DATE DE COMMANDE	REFERENCE COMMANDE CLIENT	REP	NUM CLIENT	REFERENCE COMMANDE	PAYS		
24/07/23	COMF29650-37874	FR23	0500005067	FS231017 /1	FR		
DESIGNATIONS	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE	MONTANT			
Numéro De Pièce: FBARCX50 Système de conf sans fil CX-50 1863591142 1863591608	Élém	2	1809.00	3618.00			
Numéro De Pièce: FBARCX20V2 Système de conf sans fil CX20 Gen2 1862555170 1862555216 1862555275 1862555277 1862555282	Élém	5	1258.00	6290.00			
Numéro De Téléphone: 0442901600							
ATTENTION, changement de R.I.B. effectif 28 avril 2021 HSBC FR LYON CBC Code Banque : 30056 Code Guichet : 00964 Numero de compte: 09640056771 Cle RIB : 07 IBAN: FR76 3005 6009 6409 6400 5677 107 Code BIC/SWIFT: CCFRFRPP							
RPCP: Notice officielle d'information sur la copie privée http://www.copieprivee.culture.gouv.fr Remboursement/exonération de la remuneration pour usage professionnel, http://www.copiefrance.fr							
CODES TVA			DATE D'ECHEANCE				
M/SES	CODE	TAUX	TVA		23/08/23		
					TOTAL HT	TVA	TOTAL TTC
				EUR	9908.00	1981.60	11889.60
Toutes sommes non payées à l'échéance figurant sur la présente facture entraînent de plein droit dès le jour suivant la date de règlement portée sur la dite facture l'application de pénalités d'un montant égal à 3 fois le taux d'intérêt légal dès le jour suivant la date de règlement.							
En cas de retard de paiement, conformément à l'article L441-6 du Code de commerce, une indemnité forfaitaire de 40Euros sera exigible.							
En cas de défaut de paiement de tout ou partie du prix, le vendeur se réserve jusqu'au complet paiement un droit de propriété sur les produits vendus lui permettant de reprendre possession des dits produits et ce conformément à ses conditions générales de vente.							
Le client a pris connaissance et accepté les conditions générales de vente sans aucune réserve							
Attribution de juridiction : Tribunal de Commerce de Lyon. En cas d'escompte, celui-ci sera déduit de notre chiffre d'affaires taxable. Le montant de la TVA déductible doit être diminué de la taxe sur l'escompte							
En cas d'escompte, celui-ci sera déduit de notre chiffre d'affaires taxable. Le montant de la TVA déductible doit être diminué de la taxe sur l'escompte							

Pour les termes et conditions merci de vous référer a notre site.